



COMMUNE DE MONTEMBOEUF
Département de la Charente Arrondissement de Confolens

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil municipal du 11 avril 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre le onze du mois de avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de MONTEMBOEUF s'est réuni dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TRAPATEAU, Maire de Montembœuf.

Date de convocation : 05/04/2024

Nombre de Membres en exercice :	12
Nombre de Membres présents :	10

PRÉSENTS : M^{me} BOUCHER – M. BOURNIER – M^{me} MANIERE –
M. PERROCHEAU – M. TRAPATEAU – M. COLDEBOEUF – M. SARDIN –
M. LAURENT – Mme FOUQUE – M. DAGANAUD (arrivé à 21h20)

EXCUSÉS : Mme CORBINIEN – M^{me} ROUGIER

Mme ROUGIER donne pouvoir à M. TRAPATEAU.

Secrétaire de séance : M^{me} Séverine BOUCHER

M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation des Comptes de Gestion 2023 : Commune, Assainissement, Chaufferie bois ;
- Approbation Comptes Administratifs 2023 : Commune, Assainissement, Chaufferie bois ;
- Affectation des résultats 2023 : Commune, Assainissement, Chaufferie bois ;
- Vote des taux d'imposition locale ;
- Vote des Budgets Primitifs 2024 : commune, assainissement, chaufferie bois ;
- Modification du temps de travail d'un poste à temps partiel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
- Questions diverses.

Monsieur le Maire ajoute deux points à l'ordre du jour :

- Approbation de la fongibilité des crédits pour le budget communal
- Création d'un poste d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité

Note de présentation des comptes administratifs par Monsieur le Maire

L'année 2023 est marquée par une inflation à 4.9% et par le coût de l'énergie qui est moins élevé que nous le redoutions.

Les recettes de fonctionnement pour un montant de 765 416€ augmentent de 5.30 points.

La fiscalité représente 58% des recettes et augmente de 6 points, bien que nous n'ayons pas augmenté les taux d'imposition. (Pour rappel, c'est l'assiette qui augmente systématiquement.)

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 593 140€, soit 7 pts d'augmentation.

Les charges de personnel restent stables à 36% du total. La contribution au SIVOS monte à 26% (153 635€).

Les Investissements majeurs réalisés en 2023 sont :

▪ 1ere tranche de la rénovation de la mairie	131 966€
▪ Gymnase	29 684€ (reste à charge après subvention))
▪ Acquisition Maison verte	28 391€
▪ Réfection Voirie	69 683€
▪ Matériel (tracteur + utilitaire)	47 520€
Total	307 244€

Données financières :

▪ Epargne brute	207 128€
▪ Epargne nette	185 437€
▪ Epargne cumulée	800 000€
▪ Endettement au budget principal commune au 31/12/2023 =	412 000 € environ
▪ Endettement au budget Assainissement =	406 000 € environ

L'endettement global de la commune représente 2 années de CAF brute risque faible.

Cumul des trois budgets de la commune Comptes administratifs 2023

	Fonctionnement	Investissement
Commune	855 395€	454 150€
Chaufferie	147 033€	61 334€
Assainissement	62 787€	216 515€
Total par section	1 065 215€	731 999€

Total fonctionnement + investissement = 1 797 215€

Total Endettement = 800 000 € environ

Approbation du compte de gestion 2023 – Commune D2024_1_01 / Assainissement collectif D2024_2_02 /Chaufferie Bois D2024_2_03

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2023.

Vote - Pour : 10 – Abstention : 0 – Contre : 0

21h20 Arrivée de M. DAGANAUD Antoine

Approbation du compte administratif 2023 – Commune / D2024_2_04

Monsieur le premier adjoint présente les résultats du compte administratif 2023 suivants :

FONCTIONNEMENT									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat Fonctiont
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
665 204,77 €	855 395,38 €	190 190,61 €		653 186,43 €	843 377,04 €	- €	- €	- €	843 377,04 €
INVESTISSEMENT									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat Investissement
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
454 190,80 €	318 237,37 €	- 135 953,43 €		92 330,64 €	- 43 622,79 €	145 524,76	267 804,66	122 279,90 €	78 657,11 €
TOTAL									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
1 119 395,57 €	1 173 632,75 €	54 237,18 €		745 517,07 €	799 754,25 €	145 524,76	267 804,66	122 279,90 €	922 034,15 €

Vote Hors de la présence de Monsieur TRAPATEAU Jean-Marie - Pour : 9 – Abstention : 0 – contre : 0

Approbation du compte administratif 2023 – Assainissement collectif / D2024_2_05

Monsieur le premier adjoint présente les résultats du compte administratif 2023 suivants :

FONCTIONNEMENT									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat Fonctiont
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
59 351,51 €	59 853,67 €	502,16 €	190,81 €		311,35 €	- €	- €	- €	311,35 €
INVESTISSEMENT									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat Investissement
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
131 321,01 €	118 422,79 €	- 12 898,22 €		99 069,08 €	86 170,86 €	1 620,00		- 1 620,00 €	84 550,86 €
TOTAL									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
190 672,52 €	178 276,46 €	- 12 396,06 €	190,81 €	99 069,08 €	86 482,21 €	1 620,00	0,00	- 1 620,00 €	84 862,21 €

Vote Hors de la présence de Monsieur TRAPATEAU Jean-Marie - Pour : 9 – Abstention : 0 – contre : 0

Approbation du compte administratif 2023 – Chaufferie Bois / D2024_2_06

Monsieur le premier adjoint présente les résultats du compte administratif 2023 suivants :

FONCTIONNEMENT									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat Fonctiont
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
90 381,88 €	93 253,79 €	2 871,91 €	20 872,89 €		-18 000,98 €	- €	- €	- €	- 18 000,98 €
INVESTISSEMENT									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat Investissement
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
25 757,88 €	25 151,00 €	- 606,88 €		26 183,30 €	25 576,42 €	5 390,63 €	10 106,25 €	4 715,62 €	30 292,04 €
TOTAL									
Dépenses	Recettes	Résultat Exercice 2023	Resultat reporté N-1		Résultat clôture 2023	Reste à réaliser			Total résultat
			Déficit	Excédent		Dépenses	Recettes	Total RAR	
116 139,76 €	118 404,79 €	2 265,03 €	20 872,89 €	26 183,30 €	7 575,44 €	5 390,63	10 106,25	4 715,62 €	12 291,06 €

Vote Hors de la présence de Monsieur TRAPATEAU Jean-Marie - Pour : 9 – Abstention : 0 – contre : 0

Affectation résultats - Commune / D2024_2_07

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	190 190,61
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	653 186,43
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	843 377,04
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-43 622,79
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	122 279,90
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	843 377,04
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	843 377,04

Vote Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Affectation résultats – Assainissement collectif / D2024_2_08

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	502,16
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	-190,81
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	311,35
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	86 170,66
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-1 620,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	311,35
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	311,35

Vote Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Affectation résultats – Chaufferie Bois / D2024_2_09

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 671,91
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	-20 872,89
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-18 000,98
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	25 576,42
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	4 715,62
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-18 000,98

Vote

Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Attribution des subventions d'associations 2024 – Commune / D2024_2_10

Monsieur le Maire propose de procéder à l'attribution des subventions année 2024 selon la répartition suivante :

Chasse communale	500,00 €
Association Chasse Mabit Gontier	400,00 €
Foot	1 000,00 €
CCLPHM	1 000,00 €
Ted16	250,00 €
Bibliothèque	3 000,00 €
Détente et Loisirs	450,00 €
CRCATB (cinéma)	150,00 €
CAM	450,00 €
Restos du Cœur	100,00 €
La grande famille confolentaise	100,00 €
Total	7 400,00 €

Monsieur le Maire indique que désormais, l'Etat, souhaite que les subventions soient accordées selon les projets portés par les associations et non plus sur du fonctionnement global.

Un débat au sein du Conseil Municipal sera à considérer pour les prochaines demandes de subventions.

Vote (M. Le Maire ne participe pas au vote) - Pour : 8 – Abstention : 1 – contre : 0

Vote des taux de la fiscalité directe locale 2024 – Commune / D2024_2_11

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit, par cette délibération, de fixer les taux à appliquer pour l'année 2024 sur chacune des taxes directes locales.

Il propose de maintenir les taux comme l'an passé c'est-à-dire :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50.73 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 104.15 %
- C.F.E. : 26.62 %
- Taxe habitation sur les résidences secondaires : 18.67 %

Vote Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Approbation du budget primitif 2024 – Commune / D2024_2_12

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 543 062,04 €	1 543 062,04 €
Section d'investissement	1 182 122,38 €	1 182 122,38 €
TOTAL	2 725 184,42 €	2 725 184,42 €

FONCTIONNEMENT : Détail par chapitre

Chapitre	Libellé_opération	BP 2024
FONCTIONNEMENT DEPENSES		
011	Charges à caractère général	290 000,00 €
012	Charges de personnel	270 000,00 €
014	Atténuation de produits	3 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	269 000,00 €
66	Charges financières	16 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES REELLES		849 000,00 €
68	Dotation aux amortissts et provisions	500,00 €
42	Opérations d'ordre entre section	18 125,00 €
23	Virement à la section d'investissement	675 437,04 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		1 543 062,04 €
FONCTIONNEMENT RECETTES		
002	Excédent fonctionnement	843 377,04 €
70	Produits des services, domaine et ventes divers	7 200,00 €
73	Impôts et taxes	379 869,00 €
74	Dotations, subventions et participation	299 116,00 €
75	Autres produits de gestion courante (dt revenu c	13 500,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		1 543 062,04 €

INVESTISSEMENT : détail par opération

INVESTISSEMENT RECETTES				
001		Solde d'exécution de la section d'investisse	- €	- €
		Virement de la section de fonctionnement	- €	675 437,04 €
10222		F.C.T.V.A.	- €	50 000,00 €
1026		Taxe d'aménagement	- €	- €
1068		Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	- €
1321	341	Aménagement centre bourg	100 586,66 €	- €
1323	341	Aménagement centre bourg	- €	- €
1327	341	Aménagement centre bourg	- €	- €
1321	349	Réfection mairie	78 177,00 €	142 755,68 €
1323	349	Réfection mairie	28 000,00 €	28 000,00 €
1323	271	FDAC	- €	- €
1321	361	Gymnase	34 336,00 €	- €
1323	361	Gymnase	26 705,00 €	- €
1641		Emprunts en euros	- €	- €
21531		régul travaux branchements d'eau	- €	- €
24		Produits de cessions	- €	- €
S TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT REEL			267 804,66 €	896 192,72 €
		Operations de transfert entre sections ent	- €	18 125,00 €
AL INVESTISSEMENT RECETTES			267 804,66 €	914 317,72 €

Opér	Libellé_opération	Report_R_	BP 2024
NT DEPENSES			
	Solde d'exécution de la section d'investisse	- €	43 622,79 €
	Emprunts en euros	- €	24 000,00 €
	Dépôts et cautionnements reçus	- €	500,00 €
	dépenses non affectés à un programme	- €	
242	Signalétique	1 485,10 €	5 000,00 €
250	Véhicule	- €	
271	FDAC voirie	- €	
280	Travaux voirie hors FDAC		80 000,00 €
281	Vestiaires Stade	- €	15 000,00 €
287	Matériel Centre culturel	- €	4 000,00 €
288	Défense incendie	- €	30 000,00 €
299	Atelier services techniques	- €	5 000,00 €
300	Jeux	- €	1 000,00 €
312	Ordinateur	- €	1 000,00 €
315	Accès handicapé	- €	3 000,00 €
316	Matériel service technique	- €	20 000,00 €
321	Chauffage centre culturel	- €	10 000,00 €
366	Aménagement centre culturel	- €	25 000,00 €
324	Bureau Poste	- €	4 000,00 €
326	Embellissement bourg	- €	4 000,00 €
327	Eglise	- €	2 000,00 €
333	Réserve foncière	- €	10 000,00 €
334	Chapelle	- €	10 000,00 €
335	Logement Poste	- €	5 000,00 €
336	Mobilier mairie	802,39 €	2 000,00 €
337	Equipements bibliothèque	802,39 €	2 000,00 €
341	Aménagement centre bourg	9 267,36 €	30 000,00 €
348	Eclairage public	- €	5 000,00 €
349	Réfection mairie	61 268,00 €	350 000,00 €
352	Aménagement cimetièrre	- €	20 000,00 €
357	Promotion village	- €	10 000,00 €
361	Gymnase	70 315,46 €	15 000,00 €
362	Droits logiciels métiers	- €	4 000,00 €
363	aménagement coulée verte	- €	5 000,00 €
364	Aménagement place du marché	- €	69 474,83 €
365	Vidéoprotection	- €	20 000,00 €
367	Aménagement espaces publics lot Fontviei	1 584,06 €	15 000,00 €
371	viabilisation terrains rue J Veyret	- €	30 000,00 €
368	Programme façades place de mairie	- €	20 000,00 €
369	Acquisition immeuble	- €	5 000,00 €
370	City parc	- €	70 000,00 €
371	Stade éclairage	- €	40 000,00 €
372	matériel électoral	- €	2 000,00 €
373	matériel adapté travailleur handicapé	- €	5 000,00 €
374	Diagnostic réseau d'eaux pluviales	- €	15 000,00 €
SSEMENT DEPENSES		145 524,76 €	1 036 597,62 €

Vote au chapitre et à l'opération - Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Approbation de la fongibilité des crédits/ D2024_2_13

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 pour le budget commune, M. le Maire demande au Conseil Municipal de lui déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Vote Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Approbation du budget primitif 2024 – Assainissement Collectif / D2024_2_14

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de l'Assainissement Collectif comme suit :

FONCTIONNEMENT

Chap	libelleChapitre	Compte	libelleCompte	Oper	BP 2024
11	Charges à caractè	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..)		5 500,00 €
11	Charges à caractè	6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		2 000,00 €
11	Charges à caractè	61523	Entretien et réparations réseaux		5 500,00 €
11	Charges à caractè	61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers		500,00 €
11	Charges à caractè	616	Primes d'assurances		1 100,00 €
11	Charges à caractè	618	Divers		1 300,00 €
11	Charges à caractè	626	Frais postaux et frais de télécommunications		100,00 €
14	Atténuations de	706129	Reversement redevance pour modernisation des ré		3 800,00 €
42	Opérations d'ord	6811	Dotations aux amortissements immos corporelles e		37 059,00 €
65	Autres charges d	6541	Créances admises en non-valeur		300,00 €
65	Autres charges d	6542	Créances éteintes		200,00 €
65	Autres charges d	6588	Autres charges diverses de gestion courante		1 000,00 €
66	Charges financiè	66111	Intérêts réglés à l'échéance		8 600,00 €
67	Charges exceptio	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		600,00 €
			TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		67 559,00 €
2	Résultat d'explo	2	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		311,35 €
42	Opérations d'ord	777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de		11 334,00 €
70	Ventes de produ	70611	Redevance d'assainissement collectif		35 000,00 €
70	Ventes de produ	70613	Participations pour assainissement collectif		1 500,00 €
70	Ventes de produ	706121	Redevance pour modernisation des réseaux de coll		3 700,00 €
74	Subventions d'ex	74	Subventions d'exploitation		14 913,65 €
75	Autres produits c	7581	FCTVA		800,00 €
			TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		67 559,00 €

INVESTISSEMENT : détail par opération

1641	Emprunts en euros			- €	14 000,00 €
203	Frais d'études, de rec	303	Diagnostic Système Assainissement	- €	94 000,00 €
2156	Matériel spécifique d	300	Programm 300	1 620,00 €	5 000,00 €
2156	Matériel spécifique d	304	Renouvellement réseau rue Tournepiche	- €	39 275,86 €
2156	Matériel spécifique d	305	Réhabilitation poste relevage - station-épuration	- €	40 000,00 €
1391	Subventions d'équipement			- €	11 334,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES				1 620,00 €	203 609,86 €
1	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			- €	86 170,86 €
10222	FCTVA			- €	15 000,00 €
131	Subventions d'équipement			- €	67 000,00 €
28158	Autres			- €	3 113,00 €
28156	Matériel spécifique d'exploitation			- €	8 027,00 €
2813	Constructions			- €	25 919,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES				0,00 €	205 229,86 €

A noter dans les investissements prévus :

- diagnostic obligatoire avant transfert de compétences à la communauté de commune.
- Réparation importante à faire sur le poste de relevage à la station d'épuration (devis en attente)

Vote au chapitre et à l'opération - Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Approbation du budget primitif 2024 – Chaufferie bois / D2024_2_15

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Chaufferie comme suit :

FONCTIONNEMENT

Compte	libelleCompte	BP 2024
2	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	18 000,98 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	60 000,00 €
61528	Entretien et réparations autres biens imr	1 000,00 €
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00 €
6156	Maintenance	30 000,00 €
6161	Multirisques	1 100,00 €
6811	Dotations aux amort. des immos incorpo	25 151,00 €
6588	Autres charges diverses de gestion coura	10,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		136 261,98 €
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au	16 711,00 €
706	Prestations de services	119 550,98 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		136 261,98 €

INVESTISSEMENT : détail par opération

20	Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	100	5 390,63 €	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	2153	Installations à caractère spécifique	100	- €	28 732,04 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sect	13913	Départements		- €	4 404,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sect	13912	Régions		- €	12 307,00 €
			TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES		5 390,63 €	55 443,04 €
1	Solde d'exécution de la section d'investiss	1	Solde d'exécution de la section d'investisser		- €	25 576,42 €
13	Subventions d'investissement	1311	Etat et établissements nationaux	100	10 106,25 €	- €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sect	28153	Installations à caractère spécifique		- €	135,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sect	28135	Installat° générales, agencements, aménage		- €	25 016,00 €
			TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		10 106,25 €	50 727,42 €

Vote au chapitre et à l'opération - Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Diminution de la durée de service d'un emploi à temps non complet n'excédant pas 10% de l'emploi d'origine /D2024_2_16

Le Maire de Montembœuf rappelle que conformément à l'article L 542-1 du Code Général de la Fonction Publique par la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, la modification du nombre d'heures de service hebdomadaire afférent à un emploi permanent à temps non complet qui n'excède pas 10 % du nombre d'heures de service afférent à l'emploi en question, n'est pas assimilée à la suppression d'un emploi, lorsque lorsqu'elle n'a pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

A la demande d'un agent, en date du 24 janvier 2024, M. le Maire informe qu'il y a nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial de deuxième classe permanent à temps non complet de 23 heures hebdomadaires à 21 heures.

Vote - Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Création d'un emploi non permanent suite a un accroissement temporaire d'activité/ D2024_2_17

M. le Maire expose qu'il est nécessaire de prévoir un accroissement des missions aux services techniques pour l'entretien des espaces verts dans les mois à venir. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 15 avril 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35h et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois (maximale de 12 mois) sur une période de 18 mois (maximale de 18 mois) suite à un accroissement temporaire d'activité des tâches des services techniques.

Vote - Pour : 11 – Abstention : 0 – contre : 0

Séance levée à 23h30

Le Maire,

TRAPATEAU Jean-Marie

Approuvé le _____ par les membres du Conseil Municipal après envoi pour courriel

Affiché en mairie le _____